

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL
2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 12,3%, provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières nettes de 12,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 23 MDH à fin avril 2021 contre 40 MDH un an auparavant :
 - droits de douane (+21%), compte tenu de remboursements de 5 MDH à fin avril 2021 contre 3 MDH un an auparavant ;
 - TVA à l'importation (+9,9%), compte tenu de remboursements de 2 MDH à fin avril 2021, soit le même niveau un an auparavant ;
 - taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+14%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 16 MDH à fin avril 2021 contre 35 MDH à fin avril 2020. A fin avril 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 11% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -563 MDH (4.569 MDH contre 5.132 MDH) ;
- 2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-2,1%) et la hausse des autres TIC (+3,3%). A fin avril 2020, la TIC sur les tabacs manufacturés avait enregistré une diminution de 16,6% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -661 MDH (3.309 MDH contre 3.970 MDH) ;
- 3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 0,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 3.044 MDH à fin avril 2021 contre 3.799 MDH un an auparavant :
 - l'IS a enregistré une baisse de 11,1%, compte tenu de restitutions qui ont été de 215 MDH à fin avril 2021 contre 331 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH. A fin avril 2020, l'IS avait enregistré une baisse de 2% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -317 MDH (15.448 MDH contre 15.765 MDH).

A fin avril 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,3 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin avril 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+15,6%), compte tenu de restitutions qui ont été de 52 MDH à fin avril 2021 contre 38 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 66,4% par rapport à leur niveau de fin avril 2020. A fin avril 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 10,1% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -1.676 MDH (14.960 MDH contre 16.636 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,8%.

- la TVA à l'intérieur (+18,8%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.725 MDH à fin avril 2021 contre 3.403 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH.

A fin avril 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 3.895 MDH contre 4.862 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 6.403 MDH à fin avril 2021 contre 6.137 MDH un an auparavant, en augmentation de 4,3% ou +266 MDH. A fin avril 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 7,8% par rapport à leur niveau à fin avril 2019, soit -517 MDH (6.137 MDH contre 6.654 MDH).
- les majorations de retard (+0,8%), résultant de recettes brutes de 452 MDH contre 424 MDH et de dégrèvements de 52 MDH à fin avril 2021 contre 27 MDH un an auparavant. A fin avril 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 25% par rapport à leur niveau à fin avril 2019, soit -141 MDH (424 MDH contre 565 MDH).

4- la baisse des recettes non fiscales de 66,9% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.938 MDH contre 15.574 MDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH) et des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 40% et un taux d'émission sur engagements de 75%, contre respectivement 39% et 78% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 5,4%, en raison de l'augmentation de 2,4% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,5% des dépenses de personnel et à la baisse de 3,2% des autres dépenses de biens et services et de la hausse de 4,7% des charges en intérêts de la dette et de 111,1% des émissions de la compensation conjuguée à la baisse de 20,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 3.898 MDH contre 4.866 MDH à fin avril 2020.

- des dépenses d'investissement émises en baisse de 21%, passant de 30,9 MMDH à fin avril 2020 à 24,4 MMDH à fin avril 2021, en raison de la diminution de 12,6% des dépenses des ministères et de 26,2% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,3 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 22,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Avril 2020	LF 2021	Avril 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	92 417	226 922	81 031	35,7%	-12,3%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	72 702	201 892	74 511	36,9%	2,5%
Impôts directs	32 961	80 712	31 503	39,0%	-4,4%
Impôts indirects	30 570	95 604	32 932	34,4%	7,7%
Droits de douane	3 034	10 837	3 673	33,9%	21,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	6 137	14 739	6 403	43,4%	4,3%
1.2- Recettes non fiscales :	19 715	25 030	6 520	26,0%	-66,9%
Monopole et participations	934	17 118	1 365	8,0%	46,1%
Privatisation	0	4 000	0		
Domaine	102	255	147	57,6%	44,1%
Autres recettes ⁽²⁾	18 679	3 657	5 008	136,9%	-73,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	87 159	254 253	91 882	36,1%	5,4%
2.1- Biens et services :	70 172	205 721	71 875	34,9%	2,4%
Personnel	45 072	139 863	47 568	34,0%	5,5%
Autres biens et services ⁽³⁾	25 100	65 858	24 307	36,9%	-3,2%
2.2- Intérêts de la dette :	10 162	28 678	10 636	37,1%	4,7%
Intérieure	9 454	24 560	9 578	39,0%	1,3%
Extérieure	708	4 118	1 058	25,7%	49,4%
2.3- Compensation⁽³⁾	2 986	13 540	6 304	46,6%	111,1%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	3 839	6 314	3 067	48,6%	-20,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	5 258	-27 331	-10 851		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	30 905	77 202	24 426	31,6%	-21,0%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	21 883	916	12 577		
6- SOLDE DES SEGMA	349	0	190		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-3 415	-103 617	-22 510		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 759	0	-20 588		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-10 174	-103 617	-43 098		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	7 170	67 766	40 293		
Dont :					
Adjudications	17 433		15 160		
Dépôts au Trésor	-10 023		15 235		
Compte courant à BAM	-4 185		2 371		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	3 004	35 851	2 805		
Tirages et dons	6 017	42 500	6 459		
Amortissement	-3 013	-6 649	-3 654		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Avril 2020	LF 2021	Avril 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	72 702	201 892	74 511	36,9%	2,5%
IMPÔTS DIRECTS	32 961	80 712	31 503	39,0%	-4,4%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	23	69	40	58,0%	73,9%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	15 448	38 672	13 656	35,3%	-11,6%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	14 960	39 880	17 302	43,4%	15,7%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	6	34	6	17,6%	
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 092	0	40		-98,1%
<i>Majorations de retard</i>	424	1 997	452	22,6%	6,6%
<i>Autres⁽³⁾</i>	8	60	7	11,7%	-12,5%
DROITS DE DOUANE^(*)	3 034	10 837	3 673	33,9%	21,1%
IMPÔTS INDIRECTS	30 570	95 604	32 932	34,4%	7,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	8 392	29 094	8 953	30,8%	6,7%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	3 309	11 211	3 238	28,9%	-2,1%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	4 569	15 950	5 184	32,5%	13,5%
<i>Autres^(*)</i>	514	1 933	531	27,5%	3,3%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	22 178	66 510	23 979	36,1%	8,1%
<i>à l'intérieur</i>	10 353	30 270	10 980	36,3%	6,1%
<i>à l'importation^(*)</i>	11 825	36 240	12 999	35,9%	9,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	6 137	14 739	6 403	43,4%	4,3%
RECETTES NON FISCALES	19 715	25 030	6 520	26,0%	-66,9%
<i>Domaine</i>	102	255	147	57,6%	44,1%
<i>Monopoles et participations</i>	934	17 118	1 365	8,0%	46,1%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	0		
<i>Fonds de concours et dons</i>	1 800	0	341		-81,1%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	387	1 000	1 086	108,6%	180,6%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	196	0	228		16,3%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	16 296	2 657	3 353	126,2%	-79,4%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	92 417	226 922	81 031	35,7%	-12,3%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

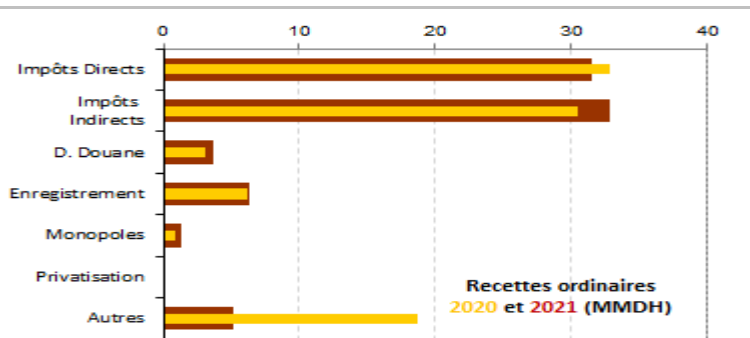
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2021 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 43,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 2,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 40,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou -11,4 MMDH.

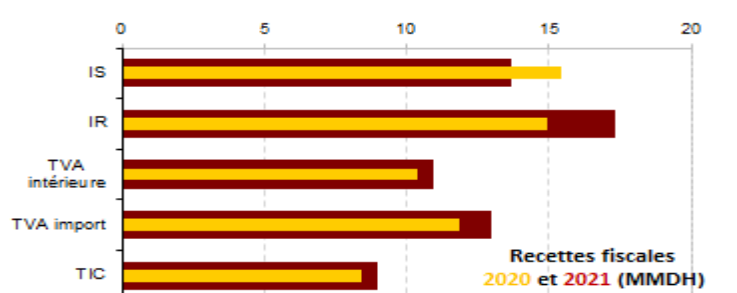
Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 21.832 MDH à fin avril 2021 contre 19.388 MDH un an auparavant, en hausse de 12,6% ou +2.444 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 23 MDH à fin avril 2021 contre 40 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 21.856 MDH à fin avril 2021 contre 19.428 MDH un an auparavant, en hausse de 12,5% ou +2.428 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin avril 2021 ont atteint 3.668 MDH contre 3.031 MDH un an auparavant, soit une hausse de 21% ou +637 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 5 MDH contre 3 MDH à fin avril 2020.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 12.997 MDH à fin avril 2021 contre 11.823 MDH à fin avril 2020, enregistrant ainsi une hausse de 9,9% ou +1.174 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 2 MDH à fin avril 2021, soit le même niveau un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 1% ou -19 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 12,1% ou +1.193 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 5.167 MDH contre 4.534 MDH, en augmentation de 14% par rapport à leur niveau de fin avril 2020 ou +633 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 16 MDH à fin avril 2021 contre 35 MDH un an auparavant. A fin avril 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 11% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -563 MDH (4.569 MDH contre 5.132 MDH).

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 5.184 MDH contre 4.569 MDH, en hausse de 13,5% par rapport à leur niveau de fin avril 2020 ou +615 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 45,8 MMDH à fin avril 2021 contre 45,7 MMDH à fin avril 2020, en hausse de 0,4% ou +190 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 3.044 MDH à fin avril 2021 contre 3.799 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 48,9 MMDH à fin avril 2021 contre 49,5 MMDH à fin avril 2020, soit une diminution de 1,1% ou -565 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 13.441 MDH à fin avril 2021 contre 15.117 MDH un an auparavant, en baisse de 11,1% ou -1.676 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 215 MDH à fin avril 2021 contre 331 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴. A fin avril 2020, l'IS avait enregistré une baisse de 2% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -317 MDH (15.448 MDH contre 15.765 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 13.656 MDH à fin avril 2021 contre 15.448 MDH à fin avril 2020, en diminution de 11,6% ou -1.792 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin avril 2021 ont enregistré une hausse de 15,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020 (17.250 MDH contre 14.922 MDH), soit +2.328 MDH, compte tenu de restitutions de 52 MDH contre 38 MDH un an auparavant. A fin avril 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 10,1% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -1.676 MDH (14.960 MDH contre 16.636 MDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 66,4% ou +549 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (1.376 MDH contre 827 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 9,8% ou +291 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	14 960	17 302	15,7%
dont IR prélevé par la DDP	2 957	3 248	9,8%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques⁵

A fin avril 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 40 MDH contre 2.092 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2021 se sont établies à 8.255 MDH contre 6.950 MDH à fin avril 2020, en hausse de 18,8% ou +1.305 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.725 MDH à fin avril 2021 contre 3.403 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 10.980 MDH contre 10.353 MDH un an auparavant, en hausse de 6,1% ou +627 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 3.895 MDH à fin avril 2021 contre 4.862 MDH à fin avril 2020, soit -967 MDH. Les remboursements de TVA (3.895 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 2.727 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.168 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 6.403 MDH à fin avril 2021 contre 6.137 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 4,3% ou +266 MDH. A fin avril 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 7,8% par rapport à leur niveau à fin avril 2019, soit -517 MDH (6.137 MDH contre 6.654 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 0,8%, résultant de recettes brutes de 452 MDH contre 424 MDH et de dégrèvements de 52 MDH à fin avril 2021 contre 27 MDH un an auparavant. A fin avril 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 25% par rapport à leur niveau à fin avril 2019, soit -141 MDH (424 MDH contre 565 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 53 MDH contre 37 MDH, en hausse de 43,2% ou +16 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 6,5 MMDH contre 19,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 66,9% ou -13,2 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1.365 MDH à fin avril 2021 contre 934 MDH à fin avril 2020, en hausse de 46,1% ou +431 MDH.

Ces recettes ont été versées notamment par Bank Al-Maghrib (685 MDH contre 786 MDH) et l'Agence de la conservation foncière (500 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	786	1 003	685	68,3%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	4 100	0	0,0%
ANCFCC	0	3 280	500	15,2%
Autres	148	7 557	180	2,4%
TOTAL	934	17 118	1 365	8,0%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 73,2%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

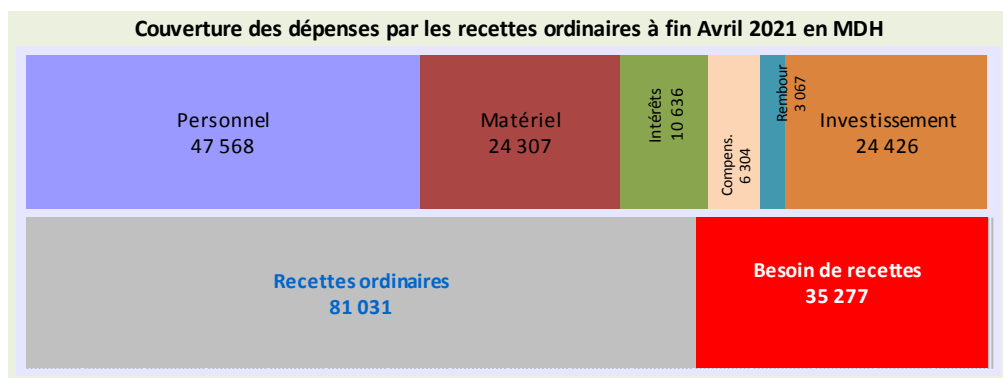
A fin avril 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 94% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 21,3 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Avril 2021

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	21 252	▲ 13,2%	27,3%
	- à l'importation	12 997	▲ 9,9%	16,7%
	- à l'intérieur	8 255	▲ 18,8%	10,6%
2	Impôt sur le revenu	17 250	▲ 15,6%	22,1%
3	Impôt sur les sociétés	13 441	▼ 11,1%	17,2%
4	Droits d'enregistrement	6 403	▲ 4,3%	8,2%
5	TIC prod. énergétiques	5 167	▲ 14,0%	6,6%
6	Droits de douane	3 668	▲ 21,0%	4,7%
7	TIC tabacs manufacturés	3 238	▼ 2,1%	4,2%
8	Monopoles	1 365	▲ 46,1%	1,8%
9	Recettes en atténuation de dépenses	1 086	▲ 180,6%	1,4%
10	Majorations de retard	400	▲ 0,8%	0,5%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 88,2% contre 106% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2021, 58,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 30% aux dépenses de matériel et 7,8% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

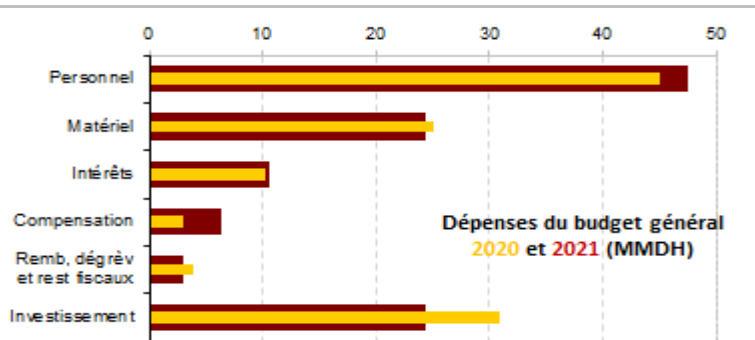
A fin avril 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	225 785	88 055	81 246	39%	92%
Investissement	88 443	40 466	24 426	46%	60%
C.S.T	149 036	60 482	29 268	41%	48%
SEGMA	2 920	1 371	232	47%	17%
Dette	77 663	29 497	29 497	38%	100%
TOTAL	543 847	219 871	164 669	40%	75%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée⁷.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	76 997	225 576	81 246	36%	5,5%
Investissement	30 905	77 202	24 426	32%	-21,0%
Dette	28 090	77 663	29 497	38%	5,0%
TOTAL	135 992	380 441	135 169	36%	-0,6%

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% s'explique par l'augmentation de 5,2% des remboursements du principal (18,9 MMDH contre 17,9 MMDH) et de 4,7% des intérêts de la dette (10.636 MDH contre 10.161 MDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 81,2 MMDH, dont 47,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 5,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 9,3% (21,1 MMDH contre 19,3 MMDH) et les dépenses des charges communes de 8,2% (9,5 MMDH contre 8,8 MMDH) en raison notamment de la hausse de 111,1% des émissions de la compensation (6,3 MMDH contre 3 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 20,1% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.725 MDH contre 3.403 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	45 072	139 863	47 568	34%	5,5%
Matériel	19 311	50 702	21 114	42%	9,3%
Charges communes	8 775	24 547	9 497	39%	8,2%
dont compensation	2 986	13 450	6 304	47%	111,1%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	3 839	6 314	3 067	49%	-20,1%
TOTAL	76 997	225 576	81 246	36%	5,5%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 20,1% en raison notamment de la baisse de 678 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 116 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2021 se sont établis à 47,6 MMDH contre 45,1 MMDH, en hausse de 5,5% par rapport à leur niveau de fin avril 2020 ou +2.496 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 40,4 MMDH, en hausse de 5,3%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,5% et des rappels de 130,8% (1.920 MDH contre 832 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 24,3 MMDH, en diminution de 3,2% ou -793 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (12,1 MMDH contre 9,2 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (1,5 MMDH contre 5,4 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 10.636 MDH à fin avril 2021 contre 10.162 MDH à fin avril 2020, en augmentation de 4,7% ou +474 MDH. Cette hausse s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 1,3% (9.578 MDH contre 9.454 MDH) et par celles de la dette extérieure de 49,4% (1.058 MDH contre 708 MDH).

Compensation

A fin avril 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 6.304 MDH contre 2.986 MDH à fin avril 2020, en hausse de 111,1% ou +3.318 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 3.067 MDH contre 3.839 MDH, en baisse de 20,1% ou -772 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (3.044 MDH contre 3.799 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (2.725 MDH contre 3.403 MDH) et des restitutions de l'IS (215 MDH contre 331 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	3 799	6 166	3 044	49,4%	-19,9%
Impôt sur les sociétés	331	436	215	49,3%	-35,0%
Impôt sur le revenu	38	83	52	62,7%	36,8%
TVA intérieure	3 403	5 556	2 725	49,0%	-19,9%
Majorations de retard	27	73	52	71,2%	92,6%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	8	0		
2- Fiscalité douanière	40	148	23	15,5%	-42,5%
Droits d'importation	3	25	5	20,0%	66,7%
TIC prod. énergétiques	35	24	16	66,7%	-54,3%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	7	0		
TVA à l'importation	2	47	2	4,3%	
Autres	0	45	0		
TOTAL	3 839	6 314	3 067	48,6%	-20,1%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2021 a été négatif de 10,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,3 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

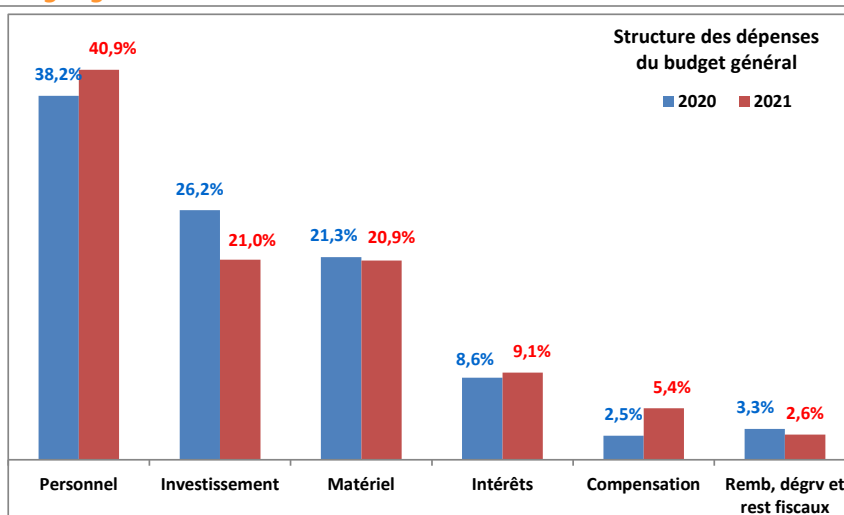
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 24,4 MMDH à fin avril 2021 contre 30,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 21% ou -6,5 MMDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 12,6% et des dépenses des charges communes de 26,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	30 905	77 202	24 426	32%	-21,0%
1- Ministères	11 920	48 870	10 415	21%	-12,6%
2- Charges communes :	18 985	28 332	14 011	49%	-26,2%
- Concours divers	17 254	22 549	11 927	53%	-30,9%
- Ristournes d'intérêts	100	246	41	17%	-59,0%
- Autres	1 631	5 537	2 043	37%	25,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2020 et fin avril 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	55 625	83 329	29 325	38 199	81 289	22 146	7 179
TVA des Coll.Terr.	9 505	28 504	10 276	9 331	28 504	8 107	2 170
Part régions (IS, IR, ...)	2 307	9 000	2 881	2 260	9 000	2 273	608
I.N.D.H	43	3 350	225	282	3 350	292	-67
Soutien prix. prd.alim.	0	600	75	0	600	0	75
F.S. Routier	513	2 700	1 038	43	2 700	576	462
F.D. Agricole	2 015	4 000	1 298	2 173	4 000	1 448	-150
Emploi domanial	641	1 520	510	8 868	1 520	316	194
Lutte contre chômage	871	1 500	657	482	1 500	433	224
Dons des pays du CCG	89	1 800	88	213	0	205	-117
Appui Cohés. Sociale	362	9 500	4 170	1 308	9 500	1 357	2 813
F.S. Habitat	727	2 000	732	0	2 000	0	732
Gestion Covid-19	32 153	0	17	6 735	0	2 743	-2 726
Autres CAS	6 399	18 855	7 358	6 504	18 615	4 396	2 962
C. Dép. Dotation^(**)	12 769	10 801	12 513	8 270	10 801	7 094	5 419
Autres C.S.T	0	170	7	42	1 295	28	-21
TOTAL	68 394	94 300	41 845	46 511	93 385	29 268	12 577

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 41,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020 et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.195 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 12,6 MMDH.

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

()** Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	359	0	176		-51,0%
Recettes	630	1 913	372	19%	-41,0%
Dépenses	271	1 913	196	10%	-27,7%
Equipement :	-10	0	14		
Recettes	26	272	50	18%	92,3%
Dépenses	36	272	36	13%	0,0%

A fin avril 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 422 MDH contre 656 MDH à fin avril 2020, en baisse de 35,7%.

Les dépenses ont été de 232 MDH à fin avril 2021 contre 307 MDH un an auparavant, en diminution de 24,4%.

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin avril 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 35,7% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 36,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 31,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH

	LF 2021	Avril 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	226 922	81 031	35,7%	-145 891
1.1- Recettes fiscales :	201 892	74 511	36,9%	-127 381
<i>Impôts directs</i>	80 712	31 503	39,0%	-49 209
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	13 656	35,3%	-25 016
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	17 302	43,4%	-22 578
<i>Impôts indirects</i>	95 604	32 932	34,4%	-62 672
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	10 980	36,3%	-19 290
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	12 999	35,9%	-23 241
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	8 953	30,8%	-20 141
<i>Droits de douane</i>	10 837	3 673	33,9%	-7 164
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	6 403	43,4%	-8 336
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	6 520	26,0%	-18 510
<i>Monopole et participations</i>	17 118	1 365	8,0%	-15 753
<i>Domaine</i>	255	147	57,6%	-108
<i>Autres recettes</i>	7 657	5 008	65,4%	-2 649
2- DEPENSES ORDINAIRES	254 253	91 882	36,1%	-162 371
2.1- Biens et services :	205 721	71 875	34,9%	-133 846
<i>Personnel</i>	139 863	47 568	34,0%	-92 295
<i>Autres biens et services</i>	65 858	24 307	36,9%	-41 551
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	10 636	37,1%	-18 042
<i>Intérieure</i>	24 560	9 578	39,0%	-14 982
<i>Extérieure</i>	4 118	1 058	25,7%	-3 060
2.3- Compensation	13 540	6 304	46,6%	-7 236
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	3 067	48,6%	-3 247
3- INVESTISSEMENT	77 202	24 426	31,6%	-52 776

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,2 MMDH à fin avril 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 20,6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 43,1 MMDH contre un besoin de financement de 10,2 MMDH à fin avril 2020 et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 40,3 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 7,2 MMDH à fin avril 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2021, le financement extérieur net a été positif de 2,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 3,7 MMDH et les tirages ont été de 6,5 MMDH, dont 1,6 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 MMDH contre 17,4 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 15,2 MMDH contre une baisse de 10 MMDH à fin avril 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,4 MMDH contre une reconstitution de 4,2 MMDH à fin avril 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours d'avril 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début mai, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 88,8 MMDH à fin avril 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 15,2 MMDH.

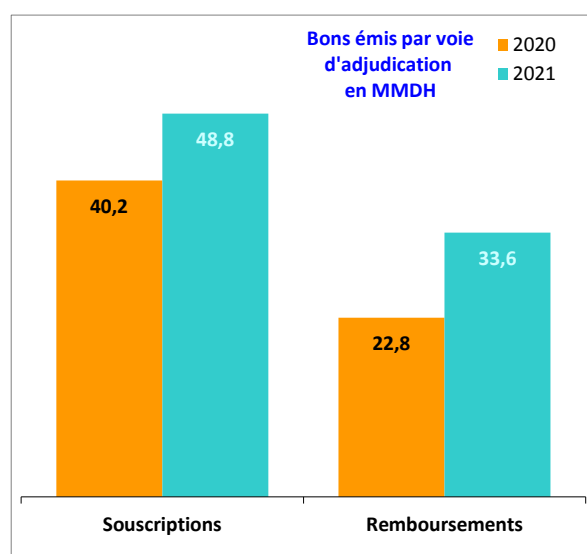
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,9 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 3,8 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en mai 2021.

Dettes intérieure

S'élevant à 622 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 48,8 MMDH et de remboursements pour 33,6 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 40,2 MMDH et de remboursements pour 22,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	48 750	33 590	615 901	2,5%
13 semaines	2 284,0	2 053,3	2 603,3	1 734	
26 semaines	7 478,6	2 056,0	4 686,8	4 848	
52 semaines	23 062,1	5 829,5	1 888,3	27 003	
2 ans	56 936,8	13 150,1	7 701,2	62 386	
5 ans	159 383,6	9 667,8	3 102,5	165 949	
10 ans	121 781,4	6 709,2	6 911,6	121 579	
15 ans	125 335,9	2 375,2	6 696,7	121 014	
20 ans	72 383,5	4 727,8	0,0	77 111	
30 ans	32 095,3	2 181,1	0,0	34 276	
Autres	3 489	4 043	1 406	6 126	75,6%
Total	604 230	52 793	34 996	622 027	2,9%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,8 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	1 888,3	
2 ans	2 433,7	
5 ans	3 102,5	1 464,2
10 ans	406,0	2 039,1
15 ans		1 172,4
20 ans		1 615,9
30 ans		1 392,4
Total	7 830,5	7 684,0